

La Région et Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange annoncent le programme « Auvergne 100% Très Haut Débit » : le Très Haut Débit pour 100 % des Auvergnats en 2020

Ce vendredi 5 avril à Gannat dans l'Allier, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Stéphane RICHARD, Président Directeur Général d'Orange, ont annoncé avoir trouvé un accord pour la réalisation de la phase 3 du réseau d'initiative publique Auvergne Très Haut Débit, ce qui permet d'accélérer considérablement la couverture en très haut débit du territoire auvergnat.

L'accord noué entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes en étroite collaboration avec les quatre départements auvergnats et Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange dans le cadre d'un contrat de Partenariat Public Privé, permet de garantir pour le territoire auvergnat un déploiement optimisé, plus rapide et plus complet au bénéfice des habitants et des forces économiques, un traitement spécifique étant prévu pour les zones d'activité économique.

D'ici 2022, 436 000 logements et locaux professionnels seront couverts en FttH sur l'ensemble du territoire auvergnat. Plus de 90% du territoire de l'Auvergne sera donc éligible à la fibre optique. En complément, grâce aux technologies 4G et satellite, **ce sont 100% des habitants de l'Auvergne qui pourront d'ici fin 2020 bénéficier du Très Haut Débit.** Grâce à cela, le territoire auvergnat sera en capacité d'attirer de nouveaux investisseurs sur son territoire, de dynamiser son économie mais aussi d'attirer de nouveaux habitants.



L'accord trouvé présente deux avantages significatifs :

- L'engagement de la Région dans la renégociation du contrat de Partenariat Public Privé avec Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange a permis d'accélérer considérablement la couverture numérique de l'Auvergne. C'est ainsi que **l'Auvergne gagne trois ans** : 436 000 prises déployées d'ici 2022 contre 316 000 en 2025 dans le précédent contrat. Cela fait 120 000 prises supplémentaires. Il était prévu initialement une couverture fibre à 77% en 2025. L'Auvergne sera à 84% couverte en 2021.
- Ce sont aussi **137 millions d'euros économisés** sur le déploiement de la fibre. Le bilan financier pour la Région et les Départements est satisfaisant. Les collectivités payeront en effet moins. En tout, **la Région a investi 180 millions d'euros** sur ce projet en Auvergne, soit 50% du Partenariat Public Privé.

« L'Auvergne sera l'un des territoires français les plus connectés grâce à notre engagement avec Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange. C'est une nouvelle occasion pour ce territoire de conforter sa dynamique et de créer des emplois. Dans le même esprit, la Région s'engage avec détermination pour résorber les zones blanches en matière de téléphonie mobile. Ainsi, l'Auvergne aura une place renforcée au sein de la grande Région. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Je me réjouis de l'excellente coopération entre Orange et les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes pour accélérer le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire. Notre ambition est claire : permettre au grand public, aux entreprises et aux administrations, tant en zone urbaine qu'en zone rurale, de profiter en toute confiance de la révolution numérique, avec un réseau qui tend vers le 100% fibre apportant une qualité de service inégalable. », souligne **Stéphane RICHARD**, Président Directeur Général d'Orange.

